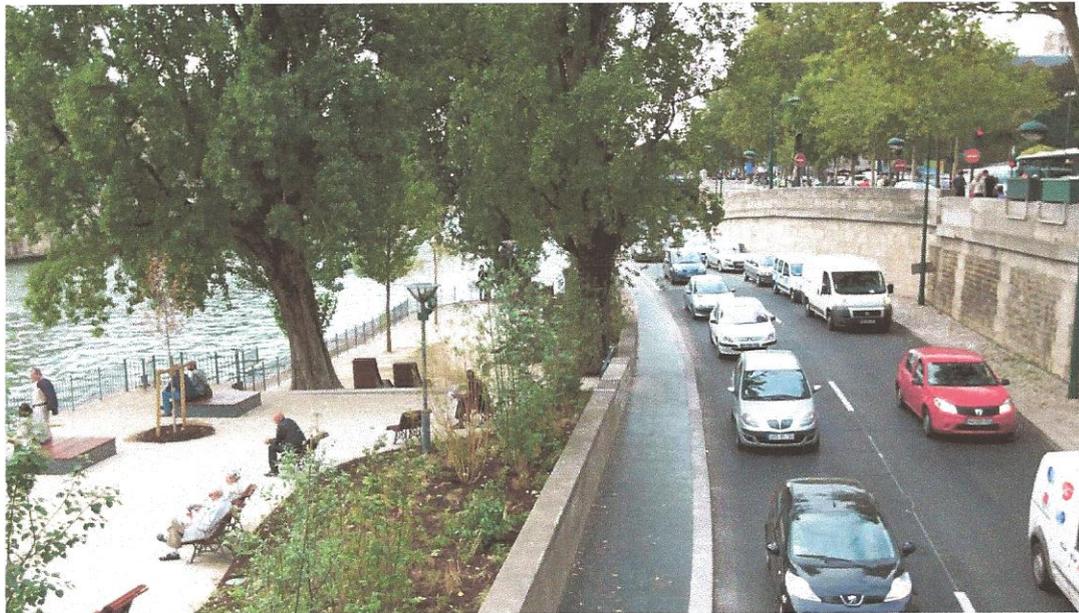


Voies sur berge : les automobilistes se rebiffent

CIRCULATION. Une pétition et une plainte. Des associations de défense des automobilistes montent au créneau après la fermeture partielle des voies sur berge à Paris, effective depuis le 1^{er} septembre.



PARIS (1^{er}), LE 3 SEPTEMBRE. La voie express Georges-Pompidou, qui traverse Paris d'ouest en est, voyait passer 4 000 véhicules par heure avant sa piétonnisation partielle.

Déjà furieux de devoir partager le bitume avec les cyclistes et les tramways au cœur de Paris, les associations de défense des automobilistes ont décidé de partir en guerre contre la piétonnisation partielle de la voie express Georges-Pompidou, qui voit passer près de 4 000 véhicules par heure. Au nom de ses 320 000 adhérents, l'association 40 Millions d'automobilistes lance aujourd'hui une pétition contre la fermeture des voies sur berge, qu'elle nous détaille en exclusivité. L'Automobile Club des avocats devrait de son côté déposer prochainement un recours au tribunal administratif contre la décision du maire de Paris de rendre « semi-piétonne » une partie de la rive droite. C'est que le changement est radical pour les auto-

C'est un contresens écologique

PIERRE CHASSERAY, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES

mobiles habitués à circuler sur cette voie express réservée exclusivement aux voitures depuis 1967. Depuis la rentrée, les voies de circulation ont été réduites sur 1,5 km pour y installer une promenade verte et pavée. Et pour mieux « rendre la Seine aux Parisiens », comme le souhaite Bertrand Delanoë, des feux tricolores et des passages piétons ont fleuri sur les quais.

« Les voies sur berge ont été créées pour fluidifier les déplacements dans Paris intra-muros et vouloir en chasser les voitures est un contresens écologique car 40 000 véhicules supplémentaires

voient se détourner des quais et venir s'engluier chaque jour sur les boulevards parallèles », estime le délégué général de l'association 40 Millions d'automobilistes, Pierre Chasseray, qui embraye : « Cela va générer une augmentation des bouchons et donc des émissions de carbone. »

L'Automobile Club des avocats est de son côté bien décidé à « bloquer » le projet de Bertrand Delanoë. « On ne peut pas privatiser sans concertation élargie une partie du domaine public pour satisfaire ceux qui veulent chasser la voiture de Paris, estime l'avocat Rémy Jousseume. Bloquer l'accès à la capitale, c'est une atteinte à la liberté de circuler et de travailler pour des dizaines de milliers de personnes. »

Surtout les baticheusards « qui n'ont parfois pas d'autre choix d'utiliser leur

voiture même dans Paris », souligne Pierre Chasseray.

A la mairie de Paris, on défend le réaménagement des quais. « Il ne s'agit pas d'une croisade anti-voitures mais de défendre la qualité de vie des Parisiens qui aspirent à une ville plus apaisée, moins bruyante et moins polluante, souligne le maire adjoint chargé des déplacements, Julien Bargeton. Nous surveillerons au quotidien les conséquences de ce réaménagement sur le trafic mais je constate qu'il n'a eu pour l'instant aucun impact négatif. » D'après la préfecture de police, le temps de parcours sur la rive droite aux heures de pointe a même légèrement baissé depuis la rentrée.

FREDERIC MOUCHON

FAMILLE

Mariage pour tous, mais pas enfants pour tous

Alors qu'il doit être présenté fin octobre en Conseil des ministres, le projet de loi instaurant le « mariage pour tous » commence à se préciser. Dans une interview à paraître aujourd'hui dans « la Croix », la garde des Sceaux, Christiane Taubira, confirme que les couples de même sexe mariés pourront adopter ensemble un enfant dans les mêmes conditions que les couples hétérosexuels. Le mariage permettra aussi à l'un des deux conjoints d'adopter l'enfant de son époux(se), mais pas d'en devenir automatiquement le parent au nom d'une « présomption de parentalité ». Et ce même si la famille est notoirement constituée depuis des années. Pas question non plus d'ouvrir le droit à la procréation médicalement assistée aux couples de femmes ni d'autoriser la gestation pour autrui (dont souhaiteraient bénéficier les couples d'hommes). Quoi qu'il en soit, Christiane Taubira est formelle : une fois la loi votée, aucun maire ne pourra refuser, au nom de ses convictions, d'unir des personnes de même sexe. **FD.**

EN BREF

ÉDUCATION

Les enseignants sont invités à prendre part aux débats sur la concertation destinée à refonder l'école : c'est le sens d'une lettre de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, et de George Pau-Langevin, chargée de la Réussite éducative, qui font appel à leur « expérience » et leur « engagement ». La concertation a été lancée depuis le 5 juillet et une loi doit être présentée au Parlement « d'ici à la fin de l'année ».

SANTÉ

La mortalité des bébés de moins de 1 an est deux fois plus élevée dans les départements d'outre-mer qu'en métropole, selon une étude publiée hier par la Drees, le service statistique des ministères sociaux. « Sur la période 2000-2008, la mortalité infantile est de 78 décès pour 1 000 naissances dans les DOM et 3,8 en France métropolitaine. Parmi les pistes évoquées : « des conditions socio-économiques plus défavorables », des grossesses plus précoces et une densité de médecins généralistes nettement inférieure dans les DOM.

ENVIRONNEMENT

Entre 700 et 1 000 agriculteurs du Grand Ouest ont manifesté hier à Orléans (Loiret) contre le durcissement des normes en matière d'environnement. Motif de la grogne : un projet de révision à la baisse du taux de nitrates autorisé, à 11,5 mg/l, dans le bassin Loire-Bretagne. « Pourquoi ce chiffre, alors que la norme est bien plus élevée dans d'autres bassins ? » s'est indigné Eric Thirouin, président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles de la région Centre.

SPORT SCOLAIRE

Les activités sportives volontaires effectuées dans les collèges et les lycées, notamment le mercredi après-midi dans le cadre de l'UNSS, doivent être renouvelées, estime la Cour des comptes qui juge l'organisation « coûteuse » pour des résultats « modestes ». Dans un référentiel rendu public hier, l'institution juge également le « pilotage déficient, la gestion peu rigoureuse et le suivi insuffisant » par le ministère de l'Éducation nationale.

MULTIMÉDIA

Quid de nos bonnes manières sur le Net ?

On n'utilise pas son PC, sa tablette ou son smartphone de la même manière selon que l'on soit français, américain ou brésilien. Selon les résultats d'une étude internationale publiée ce matin par Intel*, que « le Parisien » - « Aujourd'hui en France » a pu consulter en avant-première, le code de bonne conduite et les seuils de tolérance varient d'un pays à l'autre. ■ **Un peu de discrétion !** Certes pratiques, les appareils multimédias mobiles peuvent devenir de vraies nuisances. Pour les Français, le summum de l'attitude gênante est de parler trop fort sur son mobile dans un lieu public et dans les transports en commun. 62 % des Français trouvent cette habitude détestable, contre seulement 43 % des Indiens. Pour 77 % des Américains et 73 % des Australiens,

conduire tout en téléphonant ou en composant des SMS arrive à la première place des comportements les plus irritants.

■ **Le Français, roi de la critique.** L'étude se penche également sur les contenus que l'on partage sur le Net, à travers les commentaires postés sur des sites, sur des blogs et, surtout, sur les réseaux sociaux à partir d'un PC, d'un smartphone ou d'une tablette. Les champions du partage sont les internautes chinois (pour 98 % d'entre eux) et indonésiens (97 %). Les Français arrivent bons derniers, avec seulement 69 % d'adeptes du postage en ligne de photos, vidéos ou commentaires personnels. « C'est l'une des surprises de l'enquête puisque notre pays n'est pas moins bien équipé que les autres, observe Stéphane Nègre,

président d'Intel France et commanditaire de l'étude. S'il rechigne à poster des photos personnelles ou raconter sa vie quotidienne, comme le fait volontiers l'Américain, le Français s'exprime par contre énormément sur le réseau. Il partage son opinion, donne son avis sur l'actualité ou sur ce que les autres ont mis en ligne ! »

■ **Une vie privée trop exposée.** Toutes nationalités confondues, un sentiment est partagé : plus de la moitié des internautes ont le sentiment d'être submergés d'information et que les mauvaises manières sont davantage présentes sur la Toile qu'il y a un an. Ce qui agace le plus sont les internautes qui se plaignent constamment, ceux qui publient des photos à caractère litigieux ou qui partagent trop de détails de leur vie privée.

■ **Peu de limites chez les adolescents.** Les 13-17 ans interrogés reconnaissent partager des infos en ligne ou consulter le Web à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. En vacances (71 % des Français) mais aussi en classe (28 %), pendant un repas (40 %), et même dans la salle de bains ou les toilettes (22 %). 60 % des jeunes Français reconnaissent poster des images ou des vidéos sans se préoccuper de l'avis des autres internautes (hormis leurs amis proches et leur famille), et 42 % avouent avoir déjà posté un fichier concernant un ami sans lui avoir demandé la permission.

AYMERIC RENOÙ

* Enquête Ipsos pour Intel, réalisée de mars à juillet 2012 auprès d'échantillons d'internautes représentatifs de la population de huit pays.